



Communiqué de presse

Paris, le 21 mai 2026



30^{ème} Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) 2026

30 ans de la SEEPH

« Démystifier, simplifier, accompagner. L'emploi pour toutes et tous »

La 30^{ème} édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se tiendra du lundi 16 au dimanche 22 novembre 2026. Portée conjointement par LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP, cette édition anniversaire entend marquer un cap et renforcer la mobilisation collective en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Pour cette édition 2026, les co-organisateur ont choisi une thématique résolument tournée vers l'efficacité et l'impact : « Démystifier, simplifier, accompagner. L'emploi pour toutes et tous »

Dans un contexte où les dispositifs en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap sont nombreux mais parfois complexes à appréhender, cette thématique vise à rendre l'écosystème plus lisible, plus accessible et plus mobilisable, tant pour les employeurs que pour les personnes concernées.

Alors que le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste significativement plus élevé que celui de l'ensemble de la population active (12% contre 7%), cette 30^{ème} édition de la SEEPH sera l'occasion de réaffirmer l'engagement collectif pour sécuriser les parcours professionnels, lever les freins persistants et faciliter le passage à l'action.

Cette édition anniversaire ambitionne de marquer les 30 ans de la SEEPH par une mobilisation renforcée de l'ensemble des acteurs — employeurs publics et privés, institutions, partenaires, associations et grand public — partout sur le territoire avec un programme anniversaire riche qui sera dévoilé à partir de septembre.



« En 2025, la Fonction publique a dépassé le taux d'emploi légal de 6 %. La SEEPH 2026 doit amplifier cette dynamique et faciliter concrètement l'accès à l'emploi pour toutes et tous. »

Françoise Descamps Crosnier, présidente du Comité national du FIPHFP

« Créée par LADAPT il y a 30 ans, l'édition 2026 de la SEEPH représente bien plus qu'un anniversaire : c'est un moteur d'action. Malgré les avancées, le combat continue. Nous rassemblons employeurs, secteur associatif et acteurs publics pour une seule priorité : ouvrir grand les portes de l'emploi à celles et ceux qui en sont encore écartés. »

Jean-Louis Dubois, président de LADAPT

« Démystifier pour mieux comprendre, simplifier pour mieux agir, accompagner pour ne laisser personne de côté : l'emploi pour toutes et tous n'est pas une ambition, c'est une responsabilité collective. Dans cet objectif, l'Agefiph s'est engagée dans un plan de transformation pour se conformer à ces ambitions »

Christian Ploton, président de l'Agefiph

A propos de LADAPT

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, reconnue d'utilité publique, est présente dans toute la France. Chaque année, elle accompagne plus de 23 000 personnes dans leur parcours de scolarisation, de formation, d'insertion professionnelle, de vie sociale, ou encore de soin. LADAPT développe également des actions de sensibilisation, de formation et de conseil qui participent au changement de regard sur le handicap. Depuis 1997, LADAPT organise la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Cet événement a pour objectif d'interpeller les employeurs, les entreprises, les pouvoirs publics institutionnels et le grand public à la question de l'emploi. Le Réseau des bénévoles de LADAPT mène des actions de sensibilisation et apporte un véritable soutien aux personnes en situation de handicap dans leur recherche d'emploi et leur insertion dans la société. Dans le cadre des orientations de son Projet associatif (2024-2030), LADAPT défend l'accès aux droits des personnes handicapées et milite afin d'influencer les politiques publiques, sensibiliser les parties prenantes et l'opinion aux niveaux français et européen.

Plus d'informations sur www.ladapt.net et www.semaine-emploi-handicap.com

Suivez LADAPT sur Bluesky et LinkedIn : @LADAPT

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé. Elle finance des aides et des services pour compenser les conséquences du handicap, accompagne les entreprises et les organismes de formation dans leur engagement inclusif, et outille les référents handicap. Elle aide notamment les employeurs à structurer des plans d'action handicap, afin d'ancrer durablement l'inclusion dans leurs pratiques. Elle contribue également à la politique publique de l'emploi et du handicap, en finançant et pilotant notamment les Cap emploi et les plateformes emploi accompagné, en produisant des données via son Observatoire emploi et handicap, et en soutenant l'innovation. En 2025, l'Agefiph a accordé 86 500 aides et prestations à des personnes en situation de handicap, accompagné plus de 2 200 nouvelles entreprises de toute taille, formé et outillé plus de 11 000 référents handicap, accompagné 3000 organismes de formation pour dans leur démarche inclusive, continué à être un financeur des Cap emploi et plateformes emploi accompagné et soutenu une trentaine de projets innovants.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr/ / suivez l'Agefiph sur X [@Agefiph](https://twitter.com/agefiph)



A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2025, 41 384 recrutements ont été réalisés et 8 682 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 6,36%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. *Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur X et LinkedIn @FIPHFP*

Contacts Presse :

Agefiph

Ghislaine Cristofolletti – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr – 06 21 65 41 96

FIPHFP

Blandine Dabrowski – b.dabrowski@agence-cid.fr - 06 61 55 04 99

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63

LADAPT

Florent Chapel - florent.chapel@akkanto.fr - 06 71 19 44 92

Magalie Jarousseau – jarousseau.magalie@ladapt.net – 06 27 69 22 67